

DÉCISION DU MAIRE
(Application de l'article L 2122-22 du
Code Général des Collectivités Territoriales)

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 15/10/2025
ID : 013-211300447-20251014-DEC_2025_72-AU

Bernier Levivaut

N° 2025/72

1.4 Autres types de contrat

**Approbation de l'offre de la société REGIS LOCATION pour une location
d'une nacelle pour l'installation des illuminations de Noël 2025 à Grans -
Annule et remplace la décision n°2025/70**

Le Maire de la Commune de GRANS,

Vu la délibération n° 2022/71 du 4 avril 2022 donnant délégation au Maire pour une partie des matières énumérées à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment pour la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics n'excédant pas 90 000,00 euros HT (quatre-vingt-dix mille euros),

Considérant la nécessité de la commune de Grans de solliciter une entreprise pour la location d'une nacelle pour l'installation des illuminations de Noël 2025 à Grans, pour une période du 13 au 24 octobre et d'une seconde période du 12 au 20 novembre 2025,

Vu la consultation lancée auprès des sociétés, REGIS LOCATION, LOXAM et KILOUTOU,

Vu les trois offres remises et l'analyse de celles-ci,

Considérant que l'offre de la société REGIS LOCATION enregistrée en Mairie le 7 octobre 2025 sous la référence GED 2025-3407 correspond le mieux au besoin de la commune,

DÉCIDE

Article 1^{er} :

De signer l'offre pour une location d'une nacelle pour l'installation des illuminations de Noël 2025 à Grans, avec la société REGIS LOCATION, sise ZI DU QUINTIN -13300 Salon de Provence, avec les montants détaillés ci-dessous :

Semaine du 13 au 24/10/2025 : 2 068.90 € HT (deux mille soixante-huit euros et quatre-vingt-dix centimes hors taxes) et un montant TTC de 2 482.68 € (deux mille quatre cent quatre-vingt-deux euros et soixante-huit centimes toutes taxes comprises).

Semaine du 12 au 20/11/2025 : 1 464.10 € HT (mille quatre cent soixante-quatre euros et dix centimes hors taxes) et un montant TTC de 1 756.92 € (mille sept cent cinquante-six euros et quatre-vingt-douze centimes toutes taxes comprises).

Article 2 :

La location est conclue à compter de sa notification jusqu'à la fin de la période.

Article 3 :

Les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif.

Article 4 :

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Directeur des Services Techniques de la ville de Grans sont chargés de l'exécution de la présente décision qui sera publiée conformément à la loi et fera l'objet d'une ampliation à Monsieur le sous-préfet d'Istres, aux services techniques et au service des Finances.

Conformément à l'article R421-1 du Code de Justice Administrative, le présent acte pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de MARSEILLE, sis 31 rue Jean François Leca – 13002 MARSEILLE (tél. : 04.91.13.48.13 / Courriel : greffe.ta-marseille@uredm.fr) dans un délai de deux (02) mois à compter de sa publication. Un recours administratif est également possible auprès de l'autorité du présent acte dans le délai de deux (02) mois à compter de sa publication. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux (02) mois suivant la notification de la décision de rejet express du recours administratif ou à compter de la date d'expiration du délai de réponse de deux mois dont disposait l'autorité signataire, en cas de rejet implicite dudit recours. Toute saisine du Tribunal Administratif de MARSEILLE peut s'opérer par voie postale, soit par voie électronique à partir de l'application internet « Télerecours citoyens » accessible par le site de téléprocédures : <http://www.telerecours.fr/>

Fait à GRANS, le 14 octobre 2025

Publié le 15/10/2025

Le Maire,

Philippe LEANDRI

Signé par : Philippe
LEANDRI
Date : 14/10/2025
Qualité : SIGNATURE
DOCUMENTS ACTES

OFFRE DE PRIX N° 34-002216

Établi par Jeremie Caldara

Zi Du Quintin
13300 SALON DE PROVENCE
Tél : 04 90 17 02 80
Email : agence.salon@regisloc.fr
SIREN 30502451500416
Contact :
Chantier : MAIRIE DE GRANS
13450 GRANS

MAIRIE DE GRANS

6 BD VICTOR JAUFFERT

13450 GRANS

Date	N° Client	Validité Offre	Fol
01/10/2025	D038843	15 jours	1 / 1

Qté	Description	Type Prix	Tarif Brut	%R	Tarif Net	(L)	MT HT €
Location du 13/10/2025 au 24/10/2025							
1	NACELLE TELES VL 16M Dépôt de garantie 1400,00 €, Franchise 8 HR /Jour 37,13€ / HR supp Tarifs de Référence : Prix / J de 1 J à infini : 357,00€ Adhésion aux risques 10% sur prix de base par jour de mise a disposition	Jour	252,00	30	176,40	J:10	1 764,00
 1 - COMPTEUR KMS							
Tarifs de Référence : Prix / J de 1 J à infini : 0,00€ Adhésion aux risques 10% sur prix de base par jour de mise a disposition							
- Pour votre sécurité nous vous rappelons que le port du harnais est obligatoire							
- Permis obligatoire							
REMISE VALABLE AVEC OUVERTURE DE COMPTE*							

Le complément carburant et le nettoyage eventuel sont à la charge du client.

Utilisation materiel : 8H et/ou 150 Km / jour (ou week-end). Tout dépassement entrainera un supplément de loyer.

Toute modification de commande doit être communiquée min 48H avant la location sous réserve de pénalités de transport. La date de fin de location détermine la reprise du matériel. Attention : En cas de modification de la durée de location, nous en informer rapidement.
Vous acceptez les conditions générales de vente en annexe.

Veuillez signer et retourner le présent devis pour acceptation

TOTAL HT 2 068,90 €

Nom et Signature **MAIRIE DE GRANS** **dont ECO-PART.** 2,50 €

Date 15/10/2025 Le Maire, Philippe LEANDRI

MONTANT TVA 413,78 €

TOTAL TTC 2 482,68 €

Règlement: Comptant

OFFRE DE PRIX N° 34-002215

Établi par **Jeremie Caldara**

Zi Du Quintin
13300 SALON DE PROVENCE
Tél : 04 90 17 02 80
Email : agence.salon@regisloc.fr
SIREN 30502451500416
Contact :
Chantier : **MAIRIE DE GRANS**
13450 GRANS

MAIRIE DE GRANS

6 BD VICTOR JAUFFERT

13450 GRANS

Date	N° Client	Validité Offre	Fol
01/10/2025	D038843	15 jours	1 / 1

Qté	Description	Type Prix	Tarif Brut	%R	Tarif Net	L	MT HT €
Location du 12/11/2025 au 20/11/2025							
1	NACELLE TELES VL 16M Dépôt de garantie 1400.00 €, Franchise 8 HR /Jour 37.13€ / HR supp Tarifs de Référence : Prix / J de 1 J à infini : 357.00€ Adhésion aux risques 10% sur prix de base par jour de mise a disposition	Jour	252,00	30	176,40	J:7	1 234,80
Tarifs de Référence : Prix / J de 1 J à infini : 0.00€ Adhésion aux risques 10% sur prix de base par jour de mise a disposition							
1	- COMPTEUR KMS		0,00				0,00
Tarifs de Référence : Prix / J de 1 J à infini : 0.00€ Adhésion aux risques 10% sur prix de base par jour de mise a disposition							
- Pour votre sécurité nous vous rappelons que le port du harnais est obligatoire				Comm.	0,00		
- Permis obligatoire				Comm.	0,00		
REMISE VALABLE AVEC OUVERTURE DE COMPTE				Comm.	0,00		

Le complément carburant et le nettoyage éventuel sont à la charge du client.

Utilisation matériel : 8H et/ou 150 Km / jour (ou week-end). Tout dépassement entraînera un supplément de loyer.

Toute modification de commande doit être communiquée min 48H avant la location sous réserve de pénalités de transport. La date de fin de location détermine la reprise du matériel. Attention : En cas de modification de la durée de location, nous en informer rapidement.
Vous acceptez les conditions générales de vente en annexe.

Veuillez signer et retourner le présent devis pour acceptation

TOTAL HT 1 464,10 €

Nom et Signature **MAIRIE DE GRANS**

dont ECO-PART. 2,50 €

Date 15/10/2025 Le Maire, Philippe LEANDRI

MONTANT TVA 292,82 €

TOTAL TTC 1 756,92 €

Règlement: Carte Bleue au comptant